

### GESTION LOCATIVE

Prestations proposées	Honoraires TTC <sup>1</sup>
Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 Juillet 1989) ( <b>NOUVEAU CLIENT</b> , hors renouvellement )	7 %
Locaux meublés, commerciaux, professionnels	7 %
Locations saisonnières	10 %
Autres locaux (résidence secondaire, parking, garage...)	7 %
Gestion issue d'une copropriété gérée	6 %
Gestion issue d'un parrainage d'un client déjà géré, adressé par un conseiller en gestion de patrimoine ou Avecterrasse.com	6 %
Gestion d'au moins 3 lots pour un même propriétaire	6 %
Gestion d'au moins 6 lots pour un même propriétaire	5 %
Garantie de loyers impayés et détériorations immobilières	2,50 % (0,52 % honoraires + prime 1,98 % révisable par la compagnie)
Prestations particulières	sur demande et devis
Relance locataire	10 €
Mise en demeure	20 €
Transmission du dossier à l'huissier	90 €
<b>Honoraires complémentaires</b> (liste non exhaustive, complément sur devis)	
a) Aide à la déclaration d'impôt	a) Forfait de 30 €
b) Gestion contentieux locataire (avocat, huissier...)	b) Forfait 60 € par acte
c) Gestion dossier sinistre (déclaration, assistance aux expertises ...)	c) Forfait 60 € par acte
d) Représentation aux assemblées générales	d) 60 € de l'heure
e) Assistance à la livraison, suivi des levées de réserves durant l'année de parfait achèvement	e) Forfait 90 €
f) Aide à la rédaction du formulaire H2	f) Forfait 30 €

### SYNDIC D'IMMEUBLE

<b>Gestion courante incluse dans le forfait annuel <sup>2</sup></b> (selon configuration et équipements)	
Forfait copropriété de moins de 10 lots ( <b>Pour toute nouvelle copropriété</b> , hors renouvellement)	1500 €
Immeuble à destination totale d'habitation	entre 100 €/lot et 150 €/lot
Immeuble à destination totale autre que d'habitation (bureaux, centres commerciaux, locaux professionnels)	entre 100 €/lot et 140 €/lot
Immeuble à destination totale autre que d'habitation ET composé exclusivement de copropriétaires personnes morales	entre 100 €/lot et 150 €/lot
Immeuble mixte à destination d'habitation mais proposant quelques commerces ou bureaux.	entre 100 €/lot et 130 €/lot
<b>Vacation Horaire</b>	
Heures ouvrables	De 9 h à 18h : 90 €
En dehors des heures ouvrables	De 19h à 21 h : + 25 % De 21h à 22h : + 50 % Au-delà de 22 h : + 100 %
<b>Prestations individuelles : liste non exhaustive, complément sur devis « contrat syndic Tout Sauf »</b>	
État Daté	250 €
Actualisation état daté	150 €
<b>Tirage de duplicata documents Noir et Blanc</b>	0,10 € par page
<b>Prestations variables</b> (travaux exceptionnels, placement de fonds, pré état daté...)	sur demande et devis

1- Indiquer l'assiette et le taux, ou le montant, TVA au taux en vigueur de 20 % incluse

2- Ces prestations correspondent à minima à celles énoncées par l'arrêté "NOVELLI" du 19 Mars 2010 modifiant l'arrêté du 2 décembre 1986 relatif aux mesures de publicité des prix applicables dans certains secteurs professionnels.